



PROJET D'ORDRE DU JOUR

SÉANCE PLÉNIÈRE

Mercredi 2 juillet (15 heures – 18 heures)

(15 heures : Ouverture de la séance par la Présidente de l'Assemblée parlementaire de l'OSCE)

- 1.** Adoption de l'ordre du jour
- 2.** Examen des points additionnels
 - i. Point additionnel 6 « Assurer la stabilité de la situation financière de l'Assemblée parlementaire » (Johan Buser, Suède)
- 3.** Remarques des hauts-représentants de l'OSCE
 - i. Allocution du Secrétaire général de l'OSCE, S. E. Feridun H. Sinirlioğlu
 - ii. Remarques de la Directrice du Bureau des institutions démocratiques et des droits de l'homme de l'OSCE, Maria Telalian
 - iii. Séance de questions-réponses
- 4.** Allocutions des Présidents et Présidentes de parlements
- 5.** Débat général sur la situation au Moyen-Orient *
- 6.** Débat général ouvert sur l'OSCE 50 ans après Helsinki

* Durée prévue des interventions pour les débats généraux : 2 minutes.